



Communiqué de presse  
Saint-Maurice, le 4 septembre 2018

## Journée mondiale du syndrome d'alcoolisation fœtale : premières estimations nationales des troubles causés par la consommation d'alcool et une campagne nationale

À l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation au Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF) qui se tiendra le 9 septembre prochain, Santé publique France :

- publie pour la première fois une estimation nationale des troubles causés par l'alcoolisation fœtale diagnostiqués en période néonatale ;
- présente les résultats du Baromètre santé 2017 sur la consommation d'alcool pendant la grossesse ;
- déploie à partir du 9 septembre et durant un mois, une campagne nationale d'information dans la presse et sur le web, à la fois auprès du grand public et des professionnels de santé : toute consommation d'alcool pendant la grossesse est susceptible de présenter un risque, imposant le principe de précaution « zéro alcool pendant la grossesse ». Cette campagne est déclinée dans les DOM.

### Alcoolisation fœtale : les premières estimations en France

Malgré l'impact sanitaire et social de ces troubles qui représentent la **première cause de handicap mental non génétique et d'inadaptation sociale de l'enfant**, aucune estimation nationale ni de comparaisons régionales récentes n'étaient à ce jour disponibles.

L'étude<sup>1</sup> menée par Santé publique France a permis pour la première fois de mesurer la fréquence des cas de SAF et d'autres conséquences de l'alcoolisation fœtale codés dans les séjours hospitaliers des enfants durant leur premier mois de vie au niveau national et régional.

Ainsi, en France, entre 2006 et 2013, **3 207 nouveau-nés (soit une naissance par jour) ont présenté au moins une conséquence liée à l'alcoolisation fœtale** dont pour **452 d'entre eux (soit une naissance par semaine) un syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF)**.

Ces chiffres sont sous-estimés compte tenu de la difficulté à diagnostiquer ces troubles en période néonatale et n'incluent pas les diagnostics posés ultérieurement. Cependant, ils permettent de mieux caractériser le **fardeau que représente l'alcoolisation fœtale**.

### Grossesse et alcool : la consommation occasionnelle encore trop fréquente

Selon les données du Baromètre santé 2017<sup>2</sup> publiées par Santé publique France, la consommation d'alcool pendant la grossesse n'est pas rare en France. En effet, parmi les femmes interrogées, enceintes au moment de l'enquête ou mères d'un enfant de moins de 5 ans, **1 sur 10 a déclaré avoir consommé de l'alcool occasionnellement pendant leur grossesse**.

Bien que moins élevée qu'en 2010 (2 femmes sur 10 selon les résultats de l'Enquête Nationale Périnatale), cette proportion reste importante puisqu'elle pourrait avoir eu un impact sur près de 90 000 naissances.

L'état actuel des connaissances ne permet pas de définir le seuil de consommation d'alcool en-dessous duquel il n'y aurait pas de risques pour le bébé. **Le principe de précaution incite à s'abstenir de toute boisson alcoolisée pendant la grossesse**, ce que recommandent par ailleurs les autorités sanitaires.

<sup>1</sup> Identification dans les bases de données médico-administratives des troubles causés par l'alcoolisation fœtale durant la période néonatale Etude de faisabilité à partir des données du Programme de médicalisation des systèmes d'information en France entre 2006 et 2013.

<sup>2</sup> Enquête téléphonique réalisée du 5 janvier au 187 juillet 2017 auprès d'un échantillon représentatif de la population des personnes âgées de 18 à 75 ans – Le volet consommation d'alcool et de tabac pendant la grossesse a été mené auprès de 1614 mères d'enfant de cinq ans ou moins incluses dans l'enquête et 186 femmes enceintes

## Professionnels de santé en première ligne

Une étude menée en 2015 auprès des médecins généralistes<sup>3</sup> a permis de décrire leurs pratiques face à la consommation d'alcool et de tabac de leurs patientes enceintes. 6 médecins sur 10 dépistaient systématiquement la consommation d'alcool chez leurs patientes enceintes et **près de 8 sur 10 recommandaient l'arrêt de la consommation d'alcool.**

D'autres études réalisées auprès de professionnels de santé (médecins généralistes, sages-femmes, gynécologues, obstétriciens, pharmaciens) apportent un éclairage sur les difficultés que peuvent rencontrer les médecins à aborder le sujet. Ainsi, les principaux freins sont : **le manque de temps lors de la consultation, la difficulté d'aborder le sujet avec les femmes enceintes sans paraître suspicieux et un manque d'arguments**, notamment sur les effets d'une faible consommation.

## Une campagne d'information basée sur le principe de précaution

**Santé publique France lance à partir du 9 septembre et durant tout le mois une grande campagne d'information** qui repose sur une médiatisation offline ciblant les femmes en âge de procréer, un dispositif spécifique auprès des professionnels de santé, complété par une campagne digitale d'influence.

**A destination des professionnels de santé, Santé publique France développe des outils disponibles à la commande** pour faciliter l'échange avec leurs patientes autour de la consommation d'alcool et accompagner celles en difficulté :

- Des affiches
- Des dépliants informatifs sur les risques liés à la consommation d'alcool et renvoyant vers le dispositif d'aide à distance [alcoholinfoservice.fr](http://alcoholinfoservice.fr)

**Une campagne digitale** complète ces éléments incluant : des bannières et des insertions dans les newsletter des sites de medias professionnels.

**Des partenariats sont noués avec les Ordres professionnels de santé** pour diffuser largement l'information à travers des articles ou la mise à disposition de documentation, téléchargeable depuis l'espace Professionnel d'[alcoholinfoservice.fr](http://alcoholinfoservice.fr).

### Alcoholinfoservice.fr se dote d'un espace dédié aux professionnels

Le site d'aide à distance de Santé publique France s'enrichit et propose désormais aux professionnels de santé [un espace dédié au repérage et à la prise en charge des questions d'alcoolisation autour de la grossesse](#). Un premier onglet regroupe l'ensemble des contenus scientifiques disponibles sur le thème alcool et grossesse (données épidémiologiques, biologiques, cliniques...). Un second onglet est consacré à la prise en charge. Il propose aux professionnels de santé des repères et des **outils pour les accompagner dans leur pratique**, évoquer avec leurs patientes le sujet de l'alcool pendant la grossesse et les orienter le cas échéant vers des spécialistes.

Pour en savoir plus : [Baromètre Santé 2017. Alcool et Tabac](#) + [synthèse « Surveillance des troubles causés par l'alcoolisation fœtale »](#)

---

**Contacts presse** : [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36

Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48

Matthieu Humez : 01 41 79 69 61

Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66

 [@santeprevention](#)

 [@santepubliquefrance](#)

---

<sup>3</sup> Enquête réalisée auprès d'un échantillon de 1 414 médecins généralistes